





Communiqué de Presse 12 novembre 2025

"Le Centre National d'Information sur les Surdités (CNIS) se conjugue dorénavant au pluriel et lance une nouvelle version de son site internet "Surdités Info Service".

## Lien vers communiqué de presse en Langue des Signes Française (LSF)

Depuis le 1er janvier 2025, la Fondation Pour l'Audition assure la gestion et l'animation du Centre National d'Information sur les Surdités. La Fondation a pu bénéficier du soutien de l'écosystème des surdités et des troubles de l'audition dont les associations/fédérations nationales qui s'étaient mobilisées contre la fermeture de ce service en 2024.

La nouvelle gouvernance a validé différentes modifications ayant pour objectif de mettre en lumière la pluralité des parcours de vie des personnes concernées qu'elles soient sourdes, devenues sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition. Ainsi :

- L'intitulé CNIS « Centre National d'Information sur la Surdité » devient « Le Centre National d'Information sur les Surdités »
- L'intitulé du site internet « Surdi Info Service » devient « Surdités Info Service »

Créé en 2013, le CNIS a pour mission de délivrer en temps réel une information neutre et fiable aux publics concernés par les surdités ou les troubles de l'audition :

- Les parents apprenant la surdité de leur enfant
- Les personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes ou concernées par toute forme de trouble auditif
- Les personnes s'interrogeant sur leur audition
- Les professionnels travaillant en lien avec ces publics
- Toute personne désirant s'informer sur ces sujets

Ainsi, Surdités Info Service collecte, élabore et diffuse de l'information sur l'ensemble des thématiques concernant ces publics : financements appareillages, apprentissage de la LSF, démarches MDPH... La plateforme a également pour mission d'orienter les personnes recherchant un accompagnement et/ou une prise en charge vers les structures adaptées.

Pour cela, Surdités Info Service repose sur trois outils complémentaires :

- 1) Un site informatif pour tous les profils et besoins du quotidien (<a href="https://surdites-info-service.fr/">https://surdites-info-service.fr/</a>)
- 2) Une permanence d'écoute et d'information pour apporter des réponses individualisées Horaires : du lundi au jeudi, 9h-12h et 14h-17h
- 3) Une permanence assurée par une psychologue pour exprimer ses inquiétudes et trouver un appui humain

Horaires: lundi 17h-19h et jeudi 12h-14h

Contact presse : Agence F
Camille Vizioz-Brami - Camille.brami@agencef.com







Surdités Info Service propose de fournir une information qui puisse répondre à toute demande ou interrogation.

Les deux permanences offrent, quant à elles, une aide plus individualisée souvent nécessaire face à des situations particulières.

Note de précision : Un chantier spécifique est engagé dès le lancement du site **"Surdités Info Service"** et assuré en continu pour mettre à jour et déployer, sur les différentes pages, des vidéos associées proposant une traduction en Langue des signes française (LSF) des contenus.

## Comment contacter Surdités Info Service?

0805 800 808

Service & appel gratuits

Mail: contact@surdites-info.fr

Formulaire en ligne: https://surdites-info-service.fr/email

Quel que soit le mode de communication, chacun peut contacter <u>Surdités Info Service</u> via le service d'accessibilité téléphonique **Elioz**, sans surcoût :

- par un interprète en Langue des Signes Française (LSF)
- par un codeur en Langue française Parlée Complétée (LfPC)
- par sous-titrage en direct

« Avec la nouvelle version de son site simplifiant les parcours utilisateurs et son identité repensée, le Centre National d'Information sur les Surdités (CNIS) franchit une étape essentielle pour les personnes concernées par une surdité ou un trouble de l'audition. Les permanences d'écoute et la plateforme d'information facilitent l'accès à une information claire et fiable. Surdités Info Service doit permettre à chacun, quelle que soit sa situation, de trouver des réponses et une orientation, en incarnant cette volonté d'être aux côtés des publics, dans toute leur diversité de parcours et de besoins. » - Denis Le Squer, directeur général de la Fondation Pour l'Audition

« Surdités Info Service est un projet réalisé par et pour les personnes concernées. Travailler avec l'ensemble des présidents associatifs représentants les surdités et les troubles de l'audition est une nécessité. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres de la gouvernance\* pour leur mobilisation et leur participation active à ce projet. » - Pauline Descours, responsable du projet Centre national d'information sur les surdités

\*Membres de la gouvernance (par ordre alphabétique) : ACFOS, ALPC, ARDDS, Fédération ANPEDA, FNSF, Fédération SurdiFrance, France Acouphènes, Génération Cochlée, MDSF, Unanimes, Unapeda

## À propos de La Fondation Pour l'Audition :

Contact presse : Agence F
Camille Vizioz-Brami - Camille.brami@agencef.com





Soutenu par

MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES
Liberté
baulité

La Fondation Pour l'Audition est depuis 2015 reconnue d'utilité publique et œuvre au quotidien pour faire avancer la cause de la santé auditive. Cet héritage imprègne la marque d'une culture de l'action de terrain, concrète et positive. Une action qui vise à soutenir la recherche scientifique et médicale, éveiller les consciences, briser le tabou et changer le regard porté sur les sourds, les malentendants et leurs proches. La Fondation Pour l'Audition souhaite créer des synergies en rassemblant les talents pour faire progresser la santé auditive et aider les personnes sourdes, les malentendants et leurs proches à mieux vivre au quotidien. La mission de la fondation est triple : soutenir la recherche et l'innovation, améliorer le quotidien des personnes sourdes, malentendantes et leurs proches, mais aussi mobiliser l'opinion à travers la sensibilisation capital prévention et la pour protéger le auditif https://www.fondationpourlaudition.org